

Observation 10 du 14/02/2023

Bonjour,

Par la présente lettre, je vous adresse un avis qui est défavorable à l'implantation de ce parc supplémentaire dans cette région déjà largement plantée d'éoliennes.

Mon avis, (outre les aspects de coût de production de ce type d'énergie intermittente, économie non circulaire, cicatrices indélébiles dans le paysage et dans l'emprise au sol, acharnement à la déstructuration foncière, etc...) est étayé par la présence de sites emblématiques, la quiétude et le cadre de vie des riverains ayant choisi une vie rurale dans une zone reculée, loin des ennuis de la ville, la proximité d'un nombre important de hameaux et maisons isolées, la proximité immédiate d'un parc déjà existant, ne pourront que créer acharnement et mécontentement des riverains.

La plus sage décision me semble donc de ne pas autoriser ce parc.

Franck LANDAIS